



Montréal, le 8 décembre 2009

Par courrier électronique

M^e Michèle Durocher
Directrice des affaires juridiques
Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4^e Avenue Ouest, RC
Québec (QC) G1H 6R1

Objet : Rapport de vérification du rapport 2008-2009 de l'Agence de l'efficacité énergétique sur l'état d'avancement du Plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies 2007-2010

Chère consoeur,

La Régie de l'énergie a transmis à l'Agence de l'efficacité énergétique, le 1^{er} décembre 2009, son rapport de vérification du rapport 2008-2009 de l'Agence de l'efficacité énergétique sur l'état d'avancement du Plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies 2007-2010.

Ce rapport de vérification de la Régie fait partie du rapport d'activité 2008-2009 que l'Agence de l'efficacité énergétique doit transmettre à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Il est prévu que la ministre déposera, par la suite, le rapport d'activité de l'Agence de l'efficacité énergétique à l'Assemblée Nationale.

Dans ce contexte, en tout respect pour les travaux de l'Assemblée Nationale, la Régie ne rendra pas public son rapport de vérification. Celui-ci restera donc confidentiel jusqu'à son dépôt à l'Assemblée Nationale par la ministre.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/